

DÉLIBÉRATION n° CA-16-12-2022-14 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Séance du 16 décembre 2022

Capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire
Année 2023-2024

Le Conseil d'administration

- Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-6-1, L. 841-5, D. 841-2 et s. ;
- Vu les Statuts de l'université de Poitiers ;
- Vu la délibération n° CFVU 20221208_08 de la Commission de la Formation et de la Vie universitaire en date du 8 décembre 2022 portant avis favorable à la majorité aux capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- Vu le document adressé au Conseil d'administration ;
- Vu la proposition présentée en Conseil d'administration ;

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

Article 1^{er} : Dispositif

Les capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire, pour l'année 2023-2024, sont approuvées, conformément à la pièce-jointe.

Article 2 : Décompte des voix

La présente délibération est adoptée selon le décompte suivant :

32 votants

Pour	27
Contre	4
Abstention	1

Fait à Poitiers, le 16 décembre 2022
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,
Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 21/12/2022

Entrée en vigueur le jour de sa publication au *Recueil des actes administratifs* de l'université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente. Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux. Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, dans le délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication du présent acte.

Depuis le 1^{er} décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr
Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Page 1 sur 1



CFVU du 8 décembre 2022

Avis n° CFVU 20221208_08 – capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 ;

- *Vu le code de l'éducation ;*
- *Vu les statuts de l'université de Poitiers ;*
- *Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;*

Avis n° CFVU 20221208_08 – capacités d'accueil à l'entrée du premier cycle universitaire pour l'année universitaire 2023-2024 ;

Vu le code de l'éducation, article L612-3 et suivants ;

Proposition soumise à avis des membres de la CFVU avant délibération du CA du 16/12/2022

Pour l'année universitaire 2023-2024, les capacités d'accueil réalistes, hors redoublants, à l'entrée de cycle de licence 1 (dont les licences accès santé), des DEUST, des BUT, de la capacité d'orthophonie, et du Parcours préparatoire au professorat des écoles sont celles définies dans l'annexe jointe. Elles sont sous réserve du dialogue de gestion avec le Recteur de Région académique.

Avis XXXXX de la CFVU, avant transmission au CA.

Décompte des voix :

Décompte des votants :

Pour :

Contre :

Abstention :

Fait à Poitiers, le 08/12/2022

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,

Noëlle DUPORT

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr. Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

Université de Poitiers

Campagne Parcoursup 2023 : préparation des capacités d'accueil

Licence, L.AS, DEUST, BUT, certificat d'orthophoniste, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice

Comparaison :

- capacités d'accueil Parcoursup (Néo entrants + réorientations) 2022
- inscrits 2022 issus de Parcoursup
- capacités d'accueil Parcoursup (Néo entrants + réorientations) prévues en 2023

Page 2	Récapitulatif global UP	<i>par formation sélective ou pas, type de formation, site géographique</i>
Pages 3 à 6	Récapitulatif par diplôme pour Poitiers	
Page 7	Récapitulatif par diplôme pour Angoulême	
Page 8	Récapitulatif par diplôme pour Niort	
Page 9	Récapitulatif par diplôme pour Châtelleraut	

UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2023-2024**POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) : POINT SUR LES CAPACITES****D'ACCUEIL ET LES EFFECTIFS INSCRITS****EN 2022-2023, AVEC LA CAPACITE D'ACCUEIL PREVUE EN 2023-2024****Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice****Parcoursup :** Néo entrants + réorientés (hors redoublants)**Pour les formation sélectives / non sélectives, par type de formation et site géographique**

Portails							
	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
non sélectif	5637	4517	5597		-40	1080	19%
Accès aux études de santé	810	737	810			73	9%
Licence	4827	3780	4787		-40	1007	21%
sélectif	1428	1198	1600		172	402	25%
BUT	1129	923	1122		-7	199	18%
Poitiers	474	389	467		-7	78	17%
Châtellerauld	170	123	168		-2	45	27%
Angoulême	291	241	291			50	17%
Niort	194	170	196		2	26	13%
Licence	151	148	148		-3		
Double licence	60	56	60			4	7%
Poitiers	60	56	60			4	7%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	26	25			-1	-4%
Poitiers	25	26	25			-1	-4%
DEUST	63	45	245		182	200	82%
Poitiers	38	20	220		182	200	91%
Angoulême	25	25	25				
Total général	7065	5715	7197		132	1482	21%

UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2023-2024
POUR LES L1, L.AS, DEUST, BUT, CERTIFICAT ORTHOPHONIE, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) : POINT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES EFFECTIFS INSCRITS
EN 2022-2023, AVEC LA CAPACITE D'ACCUEIL PREVUE EN 2023-2024

Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice

Parcoursup :	Néo entrants + réorientés (hors redoublants)
PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours	
Site	Poitiers
Modification OF	(Plusieurs éléments)

Note : la spécialité de BUT Génie Thermique et Energie devient Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques à la rentrée 2022

			Portails				
			22-23		23-24		
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
Accès aux études de santé	810	737	810			73	9%
901 Droit	100	83	100			17	17%
LICENCE ACCES SANTE	100	83	100			17	17%
Droit - Accès Santé	100	83	100			17	17%
902 Sc eco	80	71	80			9	11%
LICENCE ACCES SANTE	80	71	80			9	11%
Economie et gestion - Accès Santé	80	71	80			9	11%
904 SFA	440	405	440			35	8%
LICENCE ACCES SANTE	440	405	440			35	8%
Chimie - Accès Santé	40	40	40				
Informatique - Accès Santé	40	27	40			13	33%
Mathématiques - Accès Santé	40	39	40			1	3%
Physique - Accès Santé	40	32	40			8	20%
Sciences de la terre - Accès Santé	40	40	40				
Sciences de la vie - Accès Santé	200	199	200			1	1%
Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé	40	28	40			12	30%
905 LL	160	148	160			12	8%
LICENCE ACCES SANTE	160	148	160			12	8%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais - Accès Santé	35	33	35			2	6%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol - Accès Santé	45	41	45			4	9%
Lettres - Accès Santé	40	34	40			6	15%
Sciences du langage - Accès Santé	40	40	40				
909 FSS	30	30	30				
LICENCE ACCES SANTE	30	30	30				
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé	30	30	30				

	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
BUT	474	389	467		-7	78	17%
920 IUT Poitiers	474	389	467		-7	78	17%
Chimie	98	81	100		2	19	19%
Génie Electrique et Informatique Industrielle	75	48	75			27	36%
Génie Mécanique et Productique	79	72	77		-2	5	6%
Gestion des Entreprises et des Administrations	168	156	165		-3	9	5%
Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	54	32	50		-4	18	36%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	26	25			-1	-4%
930 Med Pharma	25	26	25			-1	-4%
Certificat de capacité d'orthophoniste	25	26	25			-1	-4%
DEUST	38	20	220		182	200	91%
909 FSS	38	20	38			18	47%
Animation et gestion des activités physiques et sportives ou culturelles	38	20	38			18	47%
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités aquatiques	24	10	24			14	58%
DEUST - Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature	14	10	14			4	29%
930 Med Pharma			182		182	182	100%
Préparateur/technicien en pharmacie			182		182	182	100%
DEUST - Préparateur/technicien en pharmacie			182		182	182	100%
Double licence	60	56	60			4	7%
901 Droit	30	27	30			3	10%
DROIT	30	27	30			3	10%
Double mention DROIT / LEA	30	27	30			3	10%
906 SHA	30	29	30			1	3%
PHILOSOPHIE	30	29	30			1	3%
Double mention PHILOSOPHIE / DROIT	30	29	30			1	3%

	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
Licence	4588	3584	4545		-43	961	21%
901 Droit	545	487	545			58	11%
ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE	150	113	150			37	25%
Administration économique et sociale	150	113	150			37	25%
DROIT	395	374	395			21	5%
Droit	395	374	395			21	5%
902 Sc eco	240	203	240			37	15%
ECONOMIE ET GESTION	240	203	240			37	15%
Economie et gestion	240	203	240			37	15%
904 SFA	1081	681	1078		-3	397	37%
CHIMIE	115	58	115			57	50%
Chimie	100	29	100			71	71%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Sciences Chimiques	15	29			-15	-29	
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Chimie			15		15	15	100%
INFORMATIQUE	195	149	195			46	24%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Informatique	15	11	15			4	27%
Informatique	180	138	180			42	23%
MATHEMATIQUES	100	47	100			53	53%
Mathématiques	100	47	100			53	53%
PHYSIQUE	110	42	110			68	62%
Parcours Renforcé (PR)	30	22	30			8	27%
Physique	80	20	80			60	75%
SCIENCES DE LA TERRE	105	46	102		-3	56	55%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Géosciences Appliquées	15	9	12		-3	3	25%
Sciences de la terre	90	37	90			53	59%
SCIENCES DE LA VIE	376	289	376			87	23%
Cursus Master en Ingénierie (CMI) : Biologie-Santé	16	18	16			-2	-13%
Sciences de la vie	360	271	360			89	25%
SCIENCES POUR L'INGENIEUR	80	50	80			30	38%
Sciences pour l'ingénieur	80	50	80			30	38%
905 LL	990	781	990			209	21%
ARTS DU SPECTACLE	110	102	110			8	7%
Arts du spectacle	110	102	110			8	7%
LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	300	232	300			68	23%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Allemand. Anglais non débutant et Allemand débutant ou non débutant	40	28	40			12	30%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Espagnol. Non débutants	120	107	120			13	11%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Italien. Non débutants	15	12	15			3	20%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Russe. Anglais non débutant et Russe débutant	55	43	55			12	22%
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais, Portugais. Anglais non débutant et Portugais débutant ou non débutant	40	30	40			10	25%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Italien. Non débutants	5	2	5			3	60%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Allemand. Espagnol non débutant et Allemand débutant ou non débutant	5	1	5			4	80%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Russe. Espagnol non débutant et Russe débutant	5	3	5			2	40%
Langues étrangères appliquées - Parcours Espagnol, Portugais. Espagnol non débutant et Portugais débutant ou non débutant	15	6	15			9	60%

	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES	250	191	250			59	24%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	170	155	170			15	9%
Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	80	36	80			44	55%
LETTRES	180	135	180			45	25%
Lettres parcours renforcé Sciences Politiques	60	59	60			1	2%
Lettres	120	76	120			44	37%
SCIENCES DU LANGAGE	150	121	150			29	19%
Sciences du langage	80	53	80			27	34%
Sciences du langage - Parcours Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)	70	68	70			2	3%
906 SHA	1492	1197	1452		-40	255	18%
GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT	102	73	102			29	28%
Géographie et aménagement	102	73	102			29	28%
HISTOIRE	250	167	250			83	33%
Histoire	250	167	250			83	33%
HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	150	114	150			36	24%
Histoire de l'art et archéologie	150	114	150			36	24%
MUSICOLOGIE	80	65	80			15	19%
Musicologie	80	65	80			15	19%
PHILOSOPHIE	60	30	60			30	50%
Philosophie	60	30	60			30	50%
PSYCHOLOGIE	580	567	540		-40	-27	-5%
Psychologie	580	567	540		-40	-27	-5%
SOCIOLOGIE	270	181	270			89	33%
Sociologie	270	181	270			89	33%
909 FSS	240	235	240			5	2%
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	240	235	240			5	2%
STAPS	240	235	240			5	2%
Total général	5995	4812	6127		132	1315	21%

UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2023-2024
POUR LES L1, DEUST, BUT : POINT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES EFFECTIFS INSCRITS
EN 2022-2023, AVEC LA CAPACITE D'ACCUEIL PREVUE EN 2023-2024

Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice

Parcoursup : Néo entrants + réorientés (hors redoublants)
PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site Angoulême

Portails							
22-23			23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
BUT	291	241	291			50	17%
Génie Electrique et Informatique Industrielle	54	24	54			30	56%
Génie Mécanique et Productique	54	45	54			9	17%
Métiers du Multimédia et de l'Internet	66	63	66			3	
Qualité, logistique industrielle et organisation	31	24	31			7	23%
Techniques de Commercialisation	86	85	86			1	
DEUST	25	25	25				
Métiers de la forme	25	25	25				
Licence	340	307	340			33	10%
DROIT	150	119	150			31	
SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	190	188	190			2	1%
Total général	656	573	656			83	

UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2023-2024
POUR LES L1, BUT : POINT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES EFFECTIFS INSCRITS
EN 2022-2023, AVEC LA CAPACITE D'ACCUEIL PREVUE EN 2023-2024

Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice

Parcoursup : Néo entrants + réorientés (hors redoublants)
PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site Niort

Portails							
	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
BUT	194	170	196		2	26	13%
Gestion des Entreprises et des Administrations	82	70	82			12	15%
Hygiène, Sécurité, Environnement	60	53	62		2	9	15%
Statistique Et Informatique Décisionnelle	52	47			-52	-47	
STID-Sciences des données			52		52	52	100%
Licence	50	37	50			13	
DROIT	50	37	50			13	26%

UNIVERSITE DE POITIERS PREPARATION DE LA RENTREE 2023-20234
POUR LES BUT : POINT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL ET LES EFFECTIFS INSCRITS
EN 2022-2023, AVEC LA CAPACITE D'ACCUEIL PREVUE EN 2023-2024

Version pour avis de la CFVU du 8 décembre 2022 après dialogue avec Mme la Rectrice

Néo entrants + réorientés (hors redoublants)

PAR SITE GEOGRAPHIQUE : par type de formation, Composante, mention et parcours

Site Châtellerault

Portails							
	22-23		23-24				
Mentions	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	Capacité d'accueil hors redoublements (Parcoursup)	Effectifs inscrits : issus Parcoursup	variation de capacité d'accueil 2023 moins 2022	Capa 2023 moins inscrits 2022	% de places potentiellement vacantes
BUT	170	123	168		2	30	18%
Mesures Physiques	49	18	49			24	49%
Réseaux et télécommunications	39	30	37		2	4	11%
Techniques de Commercialisation	82	75	82			2	
Total général	170	123	168		2	30	18%